

Devenez propriétaire de votre logement



grâce au PSLA
PRÊT SOCIAL
LOCATION ACCESSION



Plurial IMMO' 
Groupe ActionLogement



Le PSLA, une solution d'achat immobilier accessible et sécurisée

Le PSLA, dispositif de location-accession, vous permet d'accéder à la propriété en douceur, tout en bénéficiant de garanties et d'avantages fiscaux.

Qu'est-ce que le PSLA ?

Prêt Social Location Accession

Ce dispositif vous permet d'emménager dans un logement neuf en tant que locataire-accédant avec la possibilité de devenir pleinement propriétaire après une courte période de location.

Cette formule sécurisée vous donne l'avantage et le temps de tester votre capacité à devenir propriétaire avant de vous engager définitivement.

Les avantages !

Un achat sécurisé

- Acquisition d'un logement neuf
- Possibilité de **tester sa capacité d'emprunt** avant de s'engager définitivement
- Constitution d'une **épargne progressive** pendant la période de location

Un achat à prix réduit

- Prix de vente **plafonnés**
- **TVA réduite** à 5,5 % au lieu de 20 %⁽¹⁾
- **Exonération** de taxe foncière pendant 15 ans
- **Frais de notaire réduits**⁽²⁾
- **Dépôt de garantie réduit**
- **Pas d'intérêts intercalaires** pendant les travaux

Des garanties de sécurisation

- Garantie de rachat du logement⁽¹⁾
- Garantie de relogement⁽¹⁾
- Assurance revente offerte⁽¹⁾

Des aides complémentaires possibles

- Prêt à taux zéro⁽¹⁾
- Prêt action logement⁽¹⁾



Devenir propriétaire en 8 étapes !



**Faisabilité selon avancement du chantier de construction.*

Le PSLA, une solution d'achat immobilier accessible et sécurisée

Le PSLA, dispositif de location-accession, vous permet d'accéder à la propriété en douceur, tout en bénéficiant de garanties et d'avantages fiscaux.

Qu'est-ce que le PSLA ?

Prêt Social Location Accession

Ce dispositif vous permet d'emménager dans un logement neuf en tant que locataire-acquéreur avec la possibilité de devenir pleinement propriétaire après une courte période de location.

Cette formule sécurisée vous donne l'avantage et le temps de tester votre capacité à devenir propriétaire avant de vous engager définitivement.

Êtes-vous éligible ?



Ce dispositif est réservé aux ménages souhaitant acquérir leur résidence principale. Les règles d'éligibilité sont définies par les conditions de ressources, la composition de votre foyer et la zone géographique du logement.

PLAFONDS DE RESSOURCES EN VIGUEUR AU 01/01/2026*

Nombre de personne par foyer	Zones Abis et A	Zone B1	Zone B2 et C
Personne seule	38 844 €	38 844 €	33 771 €
2 personnes sans personne à charge (hors jeune ménage) ou une personne seule en situation de handicap	58 057 €	58 057 €	45 100 €
3 personnes ou personne seule + 1 personne à charge ou jeune ménage (couple dont la somme des âges ne dépasse pas 55 ans) ou 2 personnes dont au moins une est en situation de handicap	76 105 €	69 786 €	54 235 €
4 personnes ou personne seule + 2 personnes à charge ou 3 personnes dont au moins une est en situation de handicap	90 863 €	83 594 €	65 476 €
5 personnes ou personne seule + 3 personnes à charge ou 4 personnes dont au moins une est en situation de handicap	108 107 €	98 956 €	77 023 €
6 personnes ou personne seule + 4 personnes à charge ou 5 personnes dont au moins une est en situation de handicap	121 650 €	111 359 €	86 805 €
Par personne supplémentaire	+ 13 557 €	+ 12 408 €	+ 9 683 €

Ne laissez pas passer cette opportunité unique d'accéder à la propriété en toute sérénité !

Contactez-nous dès aujourd'hui pour découvrir nos logements éligibles au PSLA et concrétiser votre projet immobilier.

Plurial IMMO^{AL}
Groupe ActionLogement

2, place Paul Jamot - 51100 REIMS

03 26 05 92 12
www.plurial-immo.fr

*Source : Mémento Location-Accession, données du 1^{er} janvier 2026 – www.hlm.org. Les données ci-dessus sont en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Ces revenus sont appréciés soit au moment de la signature du contrat de réservation, soit au moment du contrat de location-accession s'il n'y a pas de contrat de réservation. Cette appréciation se fait selon les modalités applicables sur la base du ou des avis d'imposition sur le revenu de l'année N-2, fourni par l'acquéreur. (1) Soumis à conditions. (2) Frais de notaire réduits par rapport à un achat dans l'ancien. PLURIAL NOVILIA RCS Reims B 335480679. Perspectives : KREACTION. Document et illustrations non contractuels, dus à une libre interprétation de l'artiste et susceptibles de modification pour raisons techniques ou administratives. Photos : AdobeStock. Création COEF.6. Janvier 2026



DÉPLIANT

